



# Le Prône de Plouvien

## Informations Générales

Courriel : [mairie@plouvien.fr](mailto:mairie@plouvien.fr) - annonces : [prone@plouvien.fr](mailto:prone@plouvien.fr) - Internet : [www.plouvien.fr](http://www.plouvien.fr)

### MEMENTO - MAT DA C'HOUZOUD

<b>MAIRIE :</b>	☎ 02 98 40 91 16	<b>TAXI DOUERIN</b>	☎ 02 98 40 98 07
<b>CCPA - ASTREINTE EAU ET ASSAINIS. :</b>	☎ 06 08 41 49 75	<b>TAXIS NP TRANS BRETAGNE</b>	☎ 06 83 63 79 39
<b>POMPIERS :</b>	☎ 18 ou 112	<b>PLOUVIEN SOLIDAIRE :</b>	☎ 06 49 25 59 27
<b>GENDARMERIE :</b>	☎ 17		☎ 06 21 36 04 12
<b>SAMU :</b>	☎ 15	<a href="mailto:plouviensolidaire@gmail.com">plouviensolidaire@gmail.com</a> -	
<b>MÉDECIN :</b> Appeler le centre	☎ 15	<a href="https://plouvien-solidaire.asso-web.com">https://plouvien-solidaire.asso-web.com</a>	
<b>PHARMACIE</b> de garde	☎ 32 37	<b>Assistante Sociale :</b> Lannilis	☎ 02 98 04 02 65
<b>CABINETS INFIRMIERS :</b>		<b>CLIC :</b> permanence téléphonique	
✓ RUE DE BESQUIEN	☎ 02 98 40 00 56	de 9H à 12H	☎ 02 98 21 02 02
✓ PLACE DE LA MAIRIE	☎ 02 29 02 64 09		

## À Plouvien

**Christian CALVEZ, Maire de PLOUVIEN, aux Plouviennois et Plouviennoises.**

*Face à l'ampleur de la crise du coronavirus, je vous demande de respecter strictement les règles de confinement sanitaire sous peine d'une amende de 135 € (le Jardin du Prat et la véloroute, entre-autres lieux, sont fréquentés par des familles, en dépit de l'interdiction). Les services municipaux adaptent leur organisation à ces circonstances graves et inédites (voir plus bas). Le présent Prône diffuse les informations importantes sur les conséquences du coronavirus dans notre vie quotidienne et les solutions apportées.*

*Je vous souhaite bon courage et vous invite à prendre soin de vous-même, de votre famille et à prendre des nouvelles, avec les protections de base, de vos voisins esseulés ou âgés.*

*Merci de remonter en mairie vos besoins (☎ 02 98 40 91 16). Nos services y répondront dans la mesure du possible.*

## **CORONAVIRUS** **PLAN COMMUNAL DE LUTTE ET DE PROTECTION**

Dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus, le confinement total de la population française a été décidé jusqu'à nouvel ordre.

Voici les mesures prises par la commune de PLOUVIEN pour ses services avec évolution possible en fonction de la progression de l'épidémie. Une continuité du Service Public est assurée dans la mesure du possible.

### **MAIRIE ET AGENCE POSTALE COMMUNALE**

La Mairie de Plouvien et l'Agence Postale Communale sont totalement fermées. Du personnel est présent aux heures habituelles d'ouverture au public pour assurer la gestion des dossiers prioritaires de la commune. Un accueil téléphonique est assuré (02 98 40 91 16), les courriels ([mairie@plouvien.fr](mailto:mairie@plouvien.fr)) seront lus et une réponse apportée dans la mesure du possible. L'accueil physique est exceptionnel et son opportunité jugée au cas par cas par les agents présents.

### **SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX**

Ne sont en activité que des agents susceptibles de satisfaire des demandes et des situations d'urgence.

### **SERVICES ENFANCE**

L'École des Moulins, la garderie périscolaire, la restauration scolaire, le centre aéré et la Crèche sont fermés.

### **MEDIATHEQUE, SALLES MUNICIPALES**

Fermées.

### **COMMUNICATION**

La Mairie fait paraître les informations nécessaires sur le coronavirus par le Prône, le site de la commune, l'application Citykomi, l'affichage dynamique devant la Mairie. Vous devez suivre les informations TV, radios, journaux, ...

## INFORMATIONS MUNICIPALES - KELEIER AN TI KÉR

**→ RESULTAT DES ÉLECTIONS MUNICIPALES du 15 mars 2020 :** Inscrits : 2 814 ; Votants : 1 739 (38,20 %) ; Nuls : 72 (6,69 %) ; Blancs : 23 (2,13 %) ; exprimés : 980, tous en faveur de la liste "Ensemble pour Plouvien". Sont élus ou réélus : Hervé OLDANI, Denise MERCELLE, Olivier LE FUR, Valérie GAUTIER, Jacques LUCAS, Florence BERNARD, Martial CONGAR, Fatima SALVADOR, Sébastien KERVOAL, Marie-Françoise LE GOFF, Patrick KERGUILLÉC, Stéphanie SABY, Arnaud DONOU, Isabelle FLOC'H, Thierry LAVANANT, Justine GUENEGUES, Julien MEROUR, Nathalie DILOSQUET, Marc HERVÉ, Christell LAINÉ, Yann CHEDOTAI, Catherine GOURIOU, Bastien CORRE, Estelle FILY, Gérard DÉNIEL, Carine MARQUER, Jérémy ROCHARD.

**→ REMERCIEMENTS :** Les candidats de la liste "Ensemble pour Plouvien", conduite par Hervé OLDANI remercient chaleureusement les électeurs qui ont voté pour leur liste dimanche dernier.

**→ CONSEIL MUNICIPAL :** Il se réunira (si maintenu) le **samedi 21 mars** à 10:30 à huis clos à la **Salle Polyvalente**. ORDRE DU JOUR : 1- Installation du Conseil Municipal. 2- Élection du Maire. 3- Lecture de la Charte de l'Élu Local. 4- Détermination du nombre d'Adjoints au Maire. 5- Élection des Adjoints au Maire. 6- Fixation des indemnités de fonction des élus municipaux. 7- Composition des commissions. 8- Questions diverses.

**→ URBANISME : Déclarations préalables :** \*Jérôme MARHA-DOUR : clôture, 231 rue des Monts d'Arrée. \*Rolland ABGUIL-LERM : enrochement d'un talus, Mespéler. \*David DELETOILLE : extension habitation, 67 rue de l'Argoat.

**Demandes de permis de construire :** \*Thomas CLOAREC et Tyfenn ROCHER, Le Relecq-Kerhuon : habitation, 28 rue Per Jakez Hélias. \*Grégory PERROT et Julie KUCHARSKI, 3 rue Per Jakez Hélias : habitation, 256 rue de Coëtivy.

## ETAT CIVIL

**PUBLICATION DE MARIAGE :** Loïc CAVAREC et Elodie BOUGARAN, Lannilis. **DÉCÈS :** Jean MAUGUEN, 69 ans, Groas-Hir.

### LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ DE LA COMMUNE S'UNISSENT POUR VOUS RAPPELER L'IMPORTANCE DES GESTES BARRIÈRES.

Les mesures de sécurité prises modifient nos fonctionnements. Les **cabinets infirmiers** assurent désormais leurs soins à domicile exclusivement. Les **médecins** viendront vous chercher sur le parking. Vous n'aurez plus à attendre dans la salle d'attente. Les ordonnances des personnes ayant des traitements de longue durée seront reconductibles sans besoin de passer par votre médecin jusqu'au 31 mai. Il est conseillé pour les patients chroniques ou à risque covid 19 d'anticiper leur passage à la **pharmacie** en téléphonant, en envoyant un mail ([pharmacie.plouvien@mail.com](mailto:pharmacie.plouvien@mail.com)) ou en utilisant le site de la pharmacie pour envoyer leur ordonnance. Votre traitement sera directement remis à votre véhicule à votre arrivée.

Nous restons à votre disposition pour toute question et sommes conscients des efforts qui vous sont actuellement demandés pour la santé de tous. Nous vous remercions pour votre confiance.

## COMMERCES OUVERTS SUR PLOUVIEN :

- **LA BOULANGERIE LELLING :** ouvert du lundi matin au dimanche midi (sauf mercredi) ☎ 02 98 40 95 48
- **LE BISTRO DES MOULINS DE TARIÉC : traiteur et tabac :** 8h / 13h - 17h / 19h
- **LE KELLINGS : tabac-presse :** du lundi au samedi : 7h / 13h - 17h / 20 h ; dimanche : 9h / 12h30
- **Ti-Local : alimentaire :** mercredi : 13h30 / 18h30 ; vendredi : 13h30 / 19h ; samedi : 9h30 / 12h30 - 15h / 18h30

## GARDE D'ENFANTS :

En cas de difficultés de garde d'enfant, la structure Relais Assistante Maternelle de Plabennec peut vous guider vers les assistantes maternelles disponibles : ☎ 06 01 44 01 12 - [rpam@plabennec.fr](mailto:rpam@plabennec.fr)



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES : SERVICES INDISPENSABLES

La CCPA est fermée physiquement au public. En cas d'urgence, des accueils téléphonique et mail sont maintenus :

- [accueil@pays-des-abers.fr](mailto:accueil@pays-des-abers.fr)
- **Service eau et assainissement :** ☎ 02 30 26 02 82 / [sea@pays-des-abers.fr](mailto:sea@pays-des-abers.fr)
- **Point accueil emploi :** ☎ 02 90 85 30 12 / [accueil.emploi@pays-des-abers.fr](mailto:accueil.emploi@pays-des-abers.fr)
- **PLIE :** [defiemploi@pays-des-abers.fr](mailto:defiemploi@pays-des-abers.fr)
- **Mission locale :** [acc.plblnl@mlpb.org](mailto:acc.plblnl@mlpb.org)

### LE SERVICE DÉCHETS :

- La **collecte des déchets** fonctionne normalement mais est susceptible de subir des perturbations. Les jours de sortie des bacs individuels restent inchangés. Si votre bac n'a pas été collecté le jour habituel de collecte, nous vous recommandons de le laisser en extérieur car il sera ramassé les jours suivants.

**Semaine 13 (du 23 au 27/3) : zone A (semaine impaire) : mercredi 25 mars**

- Aucun dépôt au sol à proximité des **points éco-propres** n'est autorisé afin de faciliter le travail des services mais également pour des raisons d'hygiène.

- Les **déchèteries et aires de déchets verts** sont fermées.

*Tout dépôt devant ou à proximité de ces sites est également strictement interdit.*

*Des contrôles seront effectués et les contrevenants feront l'objet de poursuites.*

**Dans tous les cas, vous êtes invités à garder les déchets chez vous en attendant des jours meilleurs.**



## FACE AU CORONAVIRUS : POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades